

Préambule

Le document récapitule les activités dont le MED POL propose l'exécution au cours de l'exercice biennal 2012-2013. Comme les renseignements sur les fonds alloués aux activités n'étaient pas encore disponibles au moment de l'impression du document, les chiffres seront donnés à titre indicatif lors de la réunion. Les thèmes et prestations qui sont énumérés dans le document figurent parmi ceux qui ont été approuvés par les Parties contractantes pour le Programme de travail sur cinq ans du PAM et ce sont ceux qui ont trait au MED POL. Dans le texte explicatif établi pour chaque prestation, le numéro à gauche correspond à l'activité décrite dans le tableau correspondant.

Thème I : Gouvernance

Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité institutionnelles et de l'obligation redditionnelle

1. Comme par le passé, afin d'assurer une coordination et un suivi satisfaisants des activités MED POL, la réunion biennale des Points focaux du PAM se tiendra en 2013 pour faire le point sur les progrès accomplis et approuver le programme de travail pour 2014-2015. De plus, compte tenu de la nature spécifique des activités MED POL de surveillance continue, il est indispensable d'examiner régulièrement avec les Points focaux et les experts des pays les aspects tant scientifiques et techniques qu'institutionnels et participatifs de ces activités. Étant donné que les participants à la réunion des Points focaux ainsi qu'à celle chargée d'examiner les activités de surveillance continue sont, dans les deux cas, les Points focaux et quelques experts externes, le MED POL prévoit de tenir une seule réunion conjointe au lieu de ces deux réunions séparées, avec des délibérations sur deux jours pour la surveillance continue et sur trois jours pour les questions plus larges du MED POL.
2. Comme le mandat de mise en œuvre de MED POL- Phase IV vient à échéance en 2013, un nouveau mandat est nécessaire. Par conséquent, au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le Secrétariat élaborera, en étroite concertation avec les experts et les autorités nationales, un nouveau programme à moyen terme (six ans) qui reposera : 1) sur les programmes sur cinq ans et sur deux ans du PAM ; 2) sur les réussites et les blocages de MED POL-Phase IV ; 3) sur le champ d'action élargi du MED POL dans le cadre de l'application de l'approche écosystémique ; 4) sur les nouvelles exigences et priorités régionales ; 5) sur le coût de la mise en œuvre. Un projet de programme sera rédigé par le Secrétariat avec un groupe d'experts nationaux et il sera présenté aux Points focaux du MED POL et du PAM pour approbation. Le Programme sera ensuite transmis aux Parties contractantes en 2013 pour adoption.
3. L'application de l'approche écosystémique nécessite l'instauration d'un programme de surveillance très complet portant sur tous les compartiments de l'environnement (pollution, biodiversité, etc.) en vue de suivre les indispensables tendances de la qualité de l'environnement. Eu égard à l'expérience qu'il a acquise dans l'organisation, la coordination et le suivi de la surveillance continue de l'environnement, le MED POL coordonnera l'élaboration du nouveau programme très complet, en étant directement chargé du volet "pollution" et ce

en œuvrant étroitement avec tous les autres CAR en fonction de leurs domaines respectifs de compétence. Le travail sera mené à bien avec le concours d'experts nationaux et en convoquant deux réunions d'experts désignés par les Gouvernements. Le projet de programme final sera d'abord présenté à la réunion des Points focaux du MED POL, puis à celle Points focaux du PAM, et enfin aux Parties contractantes pour approbation. Il est prévu que le processus de préparation du programme sera en grande partie financé au titre du projet PAM-CE sur l'application de l'approche écosystémique.

Thème I : Gouvernance					
Prestation 1.1 Renforcement de la cohérence, de l'efficacité institutionnelles, et de l'obligation redditionnelle					
Objectifs (PAM)			Indicateurs (MED POL)		
<ul style="list-style-type: none"> - Le taux de satisfaction des organes décisionnels et des partenaires (qualité, respect des délais et pertinence des travaux menés par le Secrétariat et les composantes du PAM) est contrôlé - Systèmes de planification et système interne d'évaluation des performances instaurés - Ressources mobilisées pour appliquer le programme sur 5 ans - Nombre de décisions et politiques élaborées en consultation avec les partenaires - Taux d'accroissement du partenariat entre organisations de la société civile /secteur privé et PAM 			<ul style="list-style-type: none"> - Adoption of MED POL-Phase V - Approbation du système de surveillance intégrée du PAM pour l'APEC 		
No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec les autres activités /projets annexes
1	Réunion des Points focaux du MED POL et réunion chargée d'examiner les activités de surveillance continue (tenues conjointement)	Examen de la mise en œuvre des activités, examen du programme du prochain exercice biennal, délibérations sur les activités de surveillance	Deux réunions conjointes (4/5 jours)	MED POL	
2	Préparation de MED POL-Phase V	Programme établi et soumis aux Pc pour adoption	Consultants et une réunion d'experts	MED POL	
3	Préparation du Programme de surveillance intégrée du PAM	Programme de surveillance portant sur toutes les composantes de l'environnement conformément aux objectifs de l'approche écosystémique	Consultants et réunions	MED POL et tous les CAR	Approche écosystémique (APEC)

Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et des stratégies adoptées

1. D'ici la fin du présent exercice biennal, le processus d'application des dispositions de l'article 15 du Protocole "tellurique" devrait avoir permis d'obtenir l'adoption de six plans régionaux de réduction de la pollution. Trois plans ont été adoptés par les Parties lors du dernier exercice biennal et trois autres sont censés l'être cette année à la prochaine réunion des Parties. L'application des plans exige, sans aucune exception à cet égard, de la part des Parties, des efforts politiques, techniques et institutionnels importants, et le Secrétariat est appelé à mettre en place pour les aider des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités. Aussi est-il proposé de tirer parti de l'exercice 2012-2013 pour se concentrer sur l'application des plans existants et non pour préparer des plans supplémentaires. Les aspects (politiques et techniques) de l'application de chaque plan seront examinés et un programme d'assistance sera établi. À cette fin, le MED POL travaillera étroitement avec le CAR/PP et lancera un programme de renforcement des capacités fondé sur l'application des MTD et MPE. L'exercice biennal servira également à mettre à jour/modifier tout plan qui appellerait une élaboration plus poussée, par exemple le plan sur le mercure.
2. Les détritiques marins deviennent sans nul doute une problématique très préoccupante et leur bonne gestion fait l'objet de plusieurs initiatives nationales et internationales. Le MED POL traite de cette question depuis plusieurs années et a récemment établi une évaluation, nouvelle et plus complète, qui a permis d'élaborer un Programme d'action stratégique qui sera soumis cette année aux Parties pour adoption. Si le Programme est adopté, l'exercice biennal 2012-2013 sera consacré à la mise en œuvre de ses recommandations au niveau tant régional que national. Priorité sera accordée aux activités à moyen terme consignées dans le Programme. Des fonds et des appuis externes seront sollicités pour l'exécution d'un ou deux projets pilotes.
3. Dans les limites des fonds disponibles, le Secrétariat aidera les pays à mettre en œuvre le Protocole "déchets dangereux" en coopération avec le CAR/PP et les Conventions de Bâle et de Stockholm et en tenant compte de l'Approche stratégique de la gestion des produits chimiques (SAICM). Si des fonds sont disponibles, il sera procédé à un suivi des travaux réalisés jusque là en matière de gestion des déchets électriques et électroniques. Un manuel opérationnel sera rédigé et l'un des deux projets pilotes modèles sera lancé. Par ailleurs, la base de données sur les déchets dangereux interdits qui est en préparation au cours du

présent exercice biennal, en coopération avec la Convention de Bâle, sera transmis à tous les pays au titre de contribution à l'indispensable harmonisation des définitions et caractéristiques des produits chimiques interdits.

4. S'agissant du renforcement des systèmes d'inspection dans les pays, la réunion régulière du réseau sur le respect et l'application effective de la législation se tiendra en 2013. La réunion sera centrée sur l'utilisation des indicateurs de conformité et d'application effective pour les rapports communiqués par les pays et proposera des activités spécifiques pour l'application des indicateurs. Les activités relatives au renforcement des systèmes d'inspection, qui bénéficient de l'appui financier du Partenariat stratégique FEM, ont été exécutées au Monténégro. Il est prévu que, au cours du prochain exercice biennal, deux pays éligibles au FEM participeront aux activités. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Maroc, la Syrie et la Turquie participeront au projet. Les activités menées dans chaque pays devraient durer un an et demi. Les travaux comprennent la formulation de plans d'action sur la délivrance des permis, le respect des obligations et l'inspection, la formation des membres des services d'inspection nationaux dans le cadre d'ateliers et la rédaction d'une législation nationale modifiée applicable aux systèmes d'inspection. Dans chaque pays, une réunion nationale initiale examinera la législation existante, elle sera suivie d'un atelier et, en clôture du projet, une réunion finale se tiendra dans le but de proposer des modifications éventuelles à la législation existante.
5. Grâce à l'octroi de subventions de voyage d'un montant modique, le MED POL facilitera la participation de scientifiques du Sud impliqués dans ses activités à des conférences et ateliers en rapport avec son programme. Les scientifiques seront invités à présenter leurs travaux et à informer les participants sur le programme MED POL.
6. Par la mise à disposition de ressources externes (avec l'aide du Gouvernement espagnol), le MED POL assurera le suivi de la préparation d'une évaluation des risques dus à la séquestration de Co₂ dans les formations géologiques sous-marines. En fonction des résultats de l'évaluation, des négociations s'instaureront avec les Parties contractantes en vue d'une éventuelle modification de l'article 4, paragraphe 2, du Protocole "immersions".

Thème I : Gouvernance

Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et des stratégies adoptées

Objectifs (PAM) - Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés - Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011 - Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations - Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici à 2012 - Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés - Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)						Indicateurs (MED POL) - 4 pays aidés dans la mise en œuvre des plans régionaux - 4 pays aidés dans la mise en œuvre de la stratégie sur les détritrus marins - 3 pays aidés pour l'amélioration de leurs systèmes d'inspection - 1 ou 2 projets pilotes exécutés sur la gestion des détritrus marins					
No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/projets connexes						
1	Aide aux pays pour l'application des plans régionaux adoptés dans le cadre de l'article 15 du Protocole "tellurique"	Application des MTD et MPE en relation avec les mesures adoptées	Programme à élaborer conjointement avec le CAR/PP	CAR/PP-/MED POL							
2	Gestion des détritrus/déchets marins	Exécution de projets pilotes dans le cadre de de la mise en œuvre de la stratégie adoptée	Assistance technique aux pays ; formulation de projets pilotes	MED POL	Activités menées au niveau mondial sur les déchets/détritrus marins						
3	Assistance technique aux pays pour la mise en œuvre du Protocole "déchets dangereux"	Manuel opérationnel sur la gestion des déchets électriques/électroniques	Formation, consultant	MED POL, Centre régional de la Convention de Bâle, CAR/PP	Convention de Bâle, Convention de Stockholm, SAICM						
4	Assistance aux pays pour l'amélioration de leurs systèmes d'inspection	Systèmes d'inspection nationaux améliorés	Formation	MED POL- FEM	OMS						
5	Formation, et bourses	Participation facilitée de scientifiques à des conférences dans ces domaines	Subventions pour voyages	MED POL							

Thème I : Gouvernance					
Prestation 1.2 Déficiences d'application corrigées : Parties contractantes aidées à atteindre les objectifs de la Convention de Barcelone, de ses Protocoles et des stratégies adoptées					
Objectifs (PAM) - Nombre de politiques, lignes directrices et plans régionaux adoptés et financés - Stratégie régionale sur la gestion des eaux de ballast des navires adoptée d'ici 2011 - Nombre d'inspecteurs environnementaux par nombre d'installations - Base de données et lignes directrices sur les mouvements illicites de déchets dangereux établies d'ici à 2012 - Indicateurs de la SMDD documentés et confrontés - Performance et accessibilité du système de rapports en ligne (rapports soumis en ligne et accessibles en temps voulu)		Indicateurs (MED POL) - 4 pays aidés dans la mise en œuvre des plans régionaux - 4 pays aidés dans la mise en œuvre de la stratégie sur les détritrus marins - 3 pays aidés pour l'amélioration de leurs systèmes d'inspection - 1 ou 2 projets pilotes exécutés sur la gestion des détritrus marins			
6	Séquestration du carbone	Impact potentiel sur la Méditerranée et mesures juridiques et techniques nécessaires identifiées	Consultant	MED POL et Gouvernement espagnol	Convention /Protocole OMI de Londres, OSPAR

Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées avec efficacité

1. Le MED POL possède deux bases de données (sur les sources de pollution et sur les niveaux de pollution) qui sont régulièrement chargées et mises à jour. Avec le concours de l'INFO/RAC, les deux bases de données sont en cours d'intégration dans un système d'information qui fera partie du futur *Infosystème PAM*. L'Infosystème MED POL est aussi actuellement complété par un SIG. Comme il est prévu que, d'ici la fin du présent exercice biennal, l'Infosystème sera pleinement fonctionnel, l'exercice 2012-2013 sera avant tout consacré à un réglage fin du système et à sa maintenance régulière.
2. Le site web dédié au MED POL sera pleinement fonctionnel et régulièrement tenu à jour avec le concours d'experts externes et de l'INFO/RAC.
3. Dans les limites du budget existant, le MED POL élaborera, à l'intention des autorités nationales et du grand public, des documents d'information (rapports et brochures) qui exposeront les activités réalisées et leurs résultats. Les travaux seront effectués dans l'esprit et le cadre de la stratégie d'information et de communication du PAM.

Thème I : Gouvernance

Prestation 1.3 Connaissances et informations gérées et communiquées avec efficacité

Objectifs (PAM)		Indicateurs (MED POL)			
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie d'information et de communication élaborée, adoptée et appliquée - Rapport sur l'état de l'environnement publié tous les deux ans et Rapport sur l'état de l'environnement et du développement publié tous les quatre ans - Données sur le milieu marin et côtier rendues accessibles aux Parties contractantes - Nombre de politiques, rapports et publications soumis aux parties prenantes et au grand public, et au moins un symposium par an - Fonctionnement de l'Infosystème PAM 		<ul style="list-style-type: none"> - L'Info système MED POL est opérationnel et utilisé par les pays 			
No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/projets connexes
1	Gestion des bases de données MED POL, développement du SIG, maintenance de l'Infosystème	Données sur la pollution correctement stockées et utilisées pour les évaluations et les analyses statistiques	Assistance d'experts auprès du Secrétariat	MED POL- INFO/RAC	SEIS
2	Maintenance et développement du site web du MED POL	Site web efficace et à jour	Assistance d'experts auprès du Secrétariat	MED POL	
3	Élaboration de la documentation d'information sur le MED POL	Publication établie	Experts, Secrétariat	MED POL	

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution

Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)

1. Avec le concours financier du Partenariat stratégique FEM, les travaux d'évaluation de la pollution par les éléments nutritifs provenant de sources diffuses ont démarré en 2011. Il en résulte que les bases de données existantes sur les apports fluviaux seront actualisées et qu'un SIG sera établi d'ici la fin 2011. En 2012, un système de modélisation sera conçu avec les scénarios possibles. Ces travaux sont réalisés avec le concours d'experts externes recrutés par le MED POL et ils devraient être menés à bien en 2013.
2. Aux termes des dispositions du Protocole "tellurique", les Parties sont tenues d'organiser et d'appliquer la surveillance continue de la pollution marine et de faire rapport sur les résultats au Secrétariat. La mise en œuvre d'une surveillance régulière des produits chimiques est essentielle à l'évaluation de l'état et des tendances de la pollution et elle continuera à bénéficier de l'appui du Secrétariat avec la mise à disposition de petits équipements, de matériaux, d'une assistance d'experts et d'une formation. À cet égard, une importance extrême sera accordée au contrôle qualité des données. Un programme d'assurance qualité des données révisé, portant sur les paramètres chimiques, la surveillance de l'eutrophisation et des effets biologiques, sera organisé et considéré comme obligatoire pour tous les laboratoires participants. Dans ces conditions, les accords actuels conclus avec l'AIEA (surveillance chimique), l'Université d'Alessandria (surveillance des effets biologiques) et QUASIMEME (eutrophisation) seront révisés, optimisés et rendus plus directement productifs et efficaces. Pour optimiser le coût des réunions, la réunion régulière chargée d'examiner les aspects scientifiques, techniques et organisationnels de la surveillance se tiendra conjointement tous les deux ans en étant adossée à la réunion des Points focaux du MED POL (voir Prestation 1.1, activité 1).
3. Dans le cadre de l'exécution de la feuille de route sur l'application par le PAM de l'approche écosystémique, un certain nombre d'activités seront réalisées par le MED POL. Parallèlement à l'élaboration d'un nouveau programme de surveillance intégrée portant sur tous les compartiments de l'environnement (voir Prestation 1.1, activité 3), des dispositions seront prises pour préparer la future mise en œuvre sur place du nouveau programme. À cette fin, au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le MED POL, en étroite coopération avec tous les CAR

concernés, établira une évaluation des besoins nationaux pour la mise en œuvre du nouveau programme et concevra un programme de renforcement des capacités qui sera appliqué dans l'avenir. Par ailleurs, des travaux démarreront sur le recensement des objectifs appropriés de "bon état écologique" (BEE) sur la base des indicateurs en cours d'élaboration. Les travaux de préparation et de lancement des activités relatives au futur programme de surveillance, y compris la majeure partie de son financement, seront menés dans le cadre du partenariat PAM-CE sur l'application de l'approche écosystémique et ils prévoient le recrutement sous contrat d'experts nationaux et la convocation d'un certain nombre de réunions avec les Points focaux pour débattre et convenir de chaque étape.

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution					
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)					
Objectifs (PAM) - Nombre de plans d'urgence nationaux adoptés/nombre de Parties contractantes - Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans - Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays partenaires contractants d'ici à 2014			Indicateurs (MED POL) - Évaluation de l'état et des tendances de la pollution - Adoption de critères d'évaluation de l'environnement (CEE) pour les principaux polluants - Données de qualité certifiée reçues d'au moins 15 pays - Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués		
No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/projets connexes
1	Préparation de l'évaluation de l'ordre de grandeur des apports d'éléments nutritifs provenant de sources diffuses	Évaluation établie	Consultant	MED POL	Partenariat stratégique FEM
2	Assistance aux pays pour mise en œuvre de leurs programmes nationaux de surveillance continue respectifs	Assistance fournie à quatre pays	Mise à disposition d'équipements, de matériaux, assistance d'experts, formation	MED POL	Directives DCE et DCSMM de l'UE
	Assurance qualité des données	Bonne qualité des données chargées dans la base MED POL	Exercices d'interétalonnage, assistance d'experts, formation	MED POL /AIEA/ QUASIMEME /DiSAV	
	Réunion chargée d'examiner le programme de surveillance continue	Détails techniques et opérationnels de la surveillance débattus	Réunion à tenir conjointement en l'adossant à la réunion des Points focaux du MED POL (voir Prestation 1.1)	MED POL	Réunion des Points focaux du MED POL
3	Évaluation des besoins nationaux en renforcement des capacités pour la mise en œuvre du programme de	Préparation de l'évaluation des besoins	Consultants et réunions	MED POL et tous les CAR	Horizon 2020, APEC

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution					
Prestation 4.1 Alerte précoce à la pollution (déversements massifs, substances nocives et potentiellement dangereuses)					
Objectifs (PAM) - Nombre de plans d'urgence nationaux adoptés/nombre de Parties contractantes - Tendances des niveaux de pollution communiquées tous les deux ans - Programmes nationaux de surveillance continue préparés et exécutés dans tous les pays partenaires contractants d'ici à 2014			Indicateurs (MED POL) - Évaluation de l'état et des tendances de la pollution - Adoption de critères d'évaluation de l'environnement (CEE) pour les principaux polluants - Données de qualité certifiée reçues d'au moins 15 pays - Apports fluviaux d'éléments nutritifs évalués		
	surveillance de l'APEC				
	Élaboration de cibles environnementales sur la base d'indicateurs	Instauration de valeurs-seuils environnementales (CEE) du bon état écologique	Experts, réunions	MED POL	APEC

Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée

1. Avec l'appui financier du Partenariat stratégique FEM, il est prévu que les projets de démonstration concernant les huiles lubrifiantes usées, le phosphogypse, les tanneries et les piles/accumulateurs au plomb, lancés respectivement en Algérie, en Tunisie, en Turquie et en Syrie en 2011, seront menés à bonne fin pour leurs phases 1, 2 and 3 comportant une évaluation de l'état technique le plus récent de ces questions, une proposition de réformes politiques et la conception de projets pilotes. En 2012, le MED POL aidera les pays à rendre opérationnels les résultats des phases 1, 2, et 3 par l'octroi d'une aide juridique et technique et l'organisation d'ateliers nationaux.
2. Le projet sur la gestion écologiquement rationnelle des PCB à exécuter dans cinq pays (Albanie, Égypte, Liban, Libye et Syrie) avec le concours financier du Partenariat stratégique FEM entre actuellement dans une phase décisive. Après les travaux menés cette année par les experts du MED POL et qui comprenaient un inventaire, une évaluation de l'état technique le plus récent de la gestion de cette question dans chaque pays et la préparation d'un plan d'élimination concret, l'exercice biennal 2012-2013 devrait donner lieu à une participation pleinement active des pays au démarrage des opérations d'élimination qui devraient être achevées en 2014. Cependant, le plan de mise en œuvre aura à être réexaminé à la lumière des événements survenus récemment dans la région en dehors du projet. À l'heure actuelle, le projet semble prêt à être exécuté en Albanie, en Égypte et en Syrie. Un quatrième pays pourrait être la Bosnie-Herzégovine. Eu égard à l'évolution rapide de la situation à laquelle on assiste dans la région, il est difficile pour le moment de concevoir un plan en bonne et due forme pour le prochain exercice biennal. Cependant, le plan de mise en œuvre a été établi pour tous les pays concernés et il sera mené à bien dans la mesure du possible.
3. Des sessions de formation nationales à l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées, ainsi qu'à la gestion et à la réutilisation des effluents traités, continueront à être organisées pour servir aussi de contribution à l'atténuation des effets du changement climatique. Des activités de renforcement des capacités seront entreprises en étroite collaboration avec l'OMS/MED POL en sorte que l'utilisation des indicateurs de conformité concernant l'exploitation et la maintenance des stations d'épuration des eaux soit intégrée au programme, dans le but de sauvegarder la réutilisation des effluents traités. À titre de contribution complémentaire à la question du changement climatique, la planification

d'urgence permettant de fournir des orientations en cas d'événements météorologiques extrêmes sera intégrée à la formation.

4. L'élaboration, couronnée de succès, d'inventaires IETMP (*PRTR* en anglais) pilotes en Turquie et en Syrie, a suscité un vif intérêt parmi d'autres pays de la région. Tandis qu'un projet à grande échelle devrait être lancé cette année en Turquie, la Syrie s'est déclarée disposée à étendre le champ couvert par son projet et le Maroc à lancer un projet pilote. Avec la fin de la collaboration et de l'appui du CIS-ONU/DI, le MED POL s'est employé à rechercher d'autres partenaires, compte tenu de la réduction du budget. L'INFO/RAC s'est dit intéressé à appuyer l'activité. En outre, dans la cadre de l'initiative SEIS de la CE, il a été souligné que la mise en place d'IETMP au sud de la Méditerranée serait un élément très utile pour le processus de réduction de la pollution et apparaissait comme une des priorités. Si des fonds sont mis à disposition, le MED POL serait prêt à préparer un IETMP dans deux autres pays.
5. Les critères et normes applicables aux eaux de baignade ainsi qu'au profils de qualité des eaux de baignade, convenus lors d'une réunion d'experts désignés par les pays, s'ils sont adoptés par les Parties contractantes à la fin de l'année, seront progressivement insérés dans les législations nationales. Compte tenu des résultats de l'exécution de projets pilotes relatifs à l'établissement de profils de qualité des eaux de baignade, que tous les pays ont réalisés avec le concours de l'OMS/MED POL, l'adaptation de la législation nationale ne sera pas difficile. Cependant, un programme d'assistance à l'application des critères et des normes, y compris pour les profils de plage, sera examiné lors d'une réunion de consultation qui se tiendra au cours de l'exercice biennal.
6. Au cours de l'exercice biennal, un exercice d'interétalonnage en aveugle sera organisé par l'OMS/MED POL pour les activités de surveillance des aspects sanitaires. La méthodologie consiste à analyser des échantillons préalablement préparés qui sont adressés aux laboratoires et à examiner les résultats lors d'une réunion.
7. Suite à l'élaboration des lignes directrices sur les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques, un certain nombre de projets de démonstration seront formulés en coopération avec l'OMS/MED POL pour les pays qui le demanderont. Les projets de démonstration comporteront la détermination et la gestion des risques environnementaux auxquels est exposée la santé des touristes en ayant recours à une méthodologie spécifique en plus des dispositifs juridiques, politiques et de certification. Enfin, les projets de

démonstration comporteront des volets "formation" et "renforcement des capacités" en plus des questions d'information et de communication.

8. Avec le concours financier du Partenariat stratégique FEM, le MED POL recrutera un expert (économiste de l'environnement) qui aidera les pays à répondre à leurs besoins environnementaux en saisissant les occasions internationales, régionales et nationales de financement et qui contribuera ainsi de manière tangible à la réalisation des projets de réduction de la pollution consignés dans les PAN. L'expert sera recruté sous contrat à compter du début 2012 jusqu'à la clôture du Partenariat FEM. S'i l'activité s'avère positive, des efforts devraient être faits pour proroger le poste au delà de la clôture du Partenariat.
9. Au cours du présent exercice biennal, avec l'appui financier du Partenariat stratégique FEM, il a été conçu un modèle permettant de prévoir différents scénarios concernant les normes de qualité de l'environnement (NQE) en relation avec différentes valeurs limites d'émission (VLE) pour deux zones pilotes. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, le modèle sera testé lors de deux ateliers nationaux. Les résultats serviront à formuler les NQE pour la région conformément à la feuille de route sur l'application de l'approche écosystémique.
10. Le Secrétariat maintiendra des contacts étroits avec les partenaires et donateurs internationaux et régionaux et il poursuivra son suivi des initiatives en cours et nouvelles en matière de réduction de la pollution dans le but de faciliter le financement de la mise en œuvre des PAN. L'économiste de l'environnement sera recruté avec le concours financier du Partenariat stratégique FEM (voir Prestation 4.2, activité 8 ci-dessus) et il jouera un rôle important dans le maintien des contacts et le recensement des occasions de financement qui s'offriront.

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution					
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée					
Objectifs (PAM)			Indicateurs (MED POL)		
- Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Partenariat stratégique FEM, de la coopération bilatérale, et dépenses nationales affectées aux "points chauds" de pollution - Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formé au traitement des eaux usées			- 20 rapports adressés sur le respect de la législation - 2 IETMP préparés - 40 experts formés à l'exploitation et à la gestion des stations d'épuration des eaux usées		
No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions /projets connexes
1	Projets de démonstration de réduction de la pollution concernant les tanneries, le phosphogypse, les huiles lubrifiantes usées et les piles/accumulateurs au plomb	Politique de réduction de la pollution adoptée	Assistance d'experts, réunions nationales, conseils techniques et politiques fournis	MED POL/FEM	
2	Élimination des PCB	Activités préparatoires à l'élimination de 700 tonnes de PCB	Assistance d'experts, réunions nationales, achat d'équipements, conseils techniques et politiques fournis	MED POL/FEM	
3	Gestion et maintenance des stations d'épuration des eaux usées	Experts formés dans deux pays, élaboration d'un rapport sur la durabilité	Formation dans deux pays, élaboration d'un rapport sur la durabilité	MED POL	OMS
4	Activités sur les IETMP	IETMP préparés dans deux autres pays	Formation, mise à disposition de petits équipements, mise en place de bases de données	MED POL, INFO/RAC, CIS-ONU/UNDI	IETMP UE, SEIS
5	Établissement de profils de plages	Élaboration de lignes directrices techniques	Réunion et consultant	MED POL	OMS
6	Assurance qualité des données pour les analyses des eaux de baignade	Exercice d'interétalonnage	Consultant et réunions	MED POL	OMS

Thème IV: Prévention et maîtrise de la pollution					
Prestation 4.2 Réduction des niveaux de pollution du milieu marin et côtier de la Méditerranée					
Objectifs (PAM)			Indicateurs (MED POL)		
<p>- Volume des investissements dans le cadre du programme MeHSIP, du Partenariat stratégique FEM, de la coopération bilatérale, et dépenses nationales affectées aux "points chauds" de pollution</p> <p>- Enquêtes de satisfaction auprès des gestionnaires de personnel formé au traitement des eaux usées</p>			<p>- 20 rapports adressés sur le respect de la législation</p> <p>- 2 IETMP préparés</p> <p>- 40 experts formés à l'exploitation et à la gestion des stations d'épuration des eaux usées</p>		
7	Application des lignes directrices sur les risques sanitaires environnementaux dans les établissements touristiques	Exécution de projets pilotes	Consultant et réunions	MED POL	OMS
8	Assistance aux pays pour le recensement et la saisie des occasions de prêts et subventions en matière de réduction de la pollution	Occasions de prêts et de subventions recensées et saisies	Économiste de l'environnement recruté	MED POL/FEM	
9	Établissement de scénarios pour les NQE en relation avec les VLE	Formation d'experts nationaux à la modélisation	Consultant	MED POL/FEM	APEC
10	Contacts maintenus avec les institutions financières et donateurs internationaux afin d'assurer le financement des PAN	La mise en œuvre des PAN toujours tenue pour prioritaire par les grandes institutions financières et principaux donateurs internationaux	Participation aux réunions, contacts suivis	MED POL	Horizon 2020, BM,FEM, FFEM, BEI,CE

Thème VI: Changement climatique

Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex., parcs d'éoliennes, énergie des océans, capture et stockage du carbone)

1. Sur la base de l'évaluation récemment établie quant à l'état actuel des activités de dessalement dans les pays méditerranéens en s'attachant avant tout à leurs impacts sur l'environnement, comme par le passé et en fonction des fonds qui seront disponibles, une assistance sera dispensée aux pays qui la demandent en vue d'une construction et d'une exploitation écologiquement rationnelles des usines de dessalement.
2. Pour la formulation et l'application des lignes directrices sur la réutilisation des eaux usées traitées, au moins deux stages de formation nationaux sur cette question se tiendront en coopération avec l'OMS/MED POL, du fait que des pays ont fait part de leur intérêt à cet égard. La documentation pédagogique sera traduite en plusieurs langues (si nécessaire) pour faciliter la conduite des différents stages.

Thème VI: Changement climatique

Prestation 6.3 Évaluer et fournir des informations en vue de réduire les impacts environnementaux néfastes des stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation (par ex., parcs d'éoliennes, énergie des océans, capture et stockage du carbone)

Objectifs (PAM) - Intégration du dessalement écologiquement rationnel et de la réutilisation des eaux usées dans les politiques nationales - Lignes directrices fournies sur les modalités d'évaluation des impacts sur l'environnement d'au moins 3 technologies - Rapport sur les risques dus aux activités de séquestration du CO ₂	Indicateurs (MED POL) - Assistance dispensée à 4 pays pour la réutilisation des eaux usées
---	--

No	Activités spécifiques	Résultats escomptés des activités	Moyens de mise en œuvre	Composante chef de file/impliquée et autres partenaires	Liens avec d'autres actions/projets connexes
1	Assistance aux pays pour une bonne gestion des activités de dessalement	Nouvelles usines de dessalement correctement gérées	Assistance d'experts	MED POL	
2	Assistance aux pays sur la réutilisation de l'eau	Réutilisation de l'eau plus largement diffusée dans la région	Élaboration de lignes directrices et sessions de formation	MED POL	OMS, Horizon 2020